

Paris, le 3 juillet 2014

Conférence sociale : replaçons d'urgence la formation professionnelle au cœur de la politique de l'emploi et de l'insertion des jeunes

A la veille de la conférence sociale des 7 et 8 juillet prochains, la FFP appelle à une forte mobilisation pour placer la formation professionnelle au service de la stratégie nationale de lutte contre le chômage et plus particulièrement pour l'insertion des jeunes.

La FFP se réjouit que des acteurs de référence comme Terra Nova et l'Institut de l'entreprise fassent écho à ses propositions pour l'avenir de la formation professionnelle. **Elle appelle à une vision ambitieuse et innovante de la formation au service de l'emploi, en cette phase de mise en œuvre de la réforme initiée par les partenaires sociaux et votée le 5 mars 2014.**

Dans le cadre de la conférence sociale — et tout particulièrement au regard de l'accent mis cette année sur les jeunes — **la FFP rappelle l'enjeu prioritaire de l'alternance, vecteur par excellence d'insertion des jeunes dans l'emploi.** En février 2013, sept mois après leur sortie de formation, 65% des apprentis ont un emploi, dont 59% un emploi à durée indéterminée. Pour les contrats de professionnalisation, 59% des bénéficiaires étaient en emploi six mois après leur formation, dont 68% en CDI. **Ces résultats en font un dispositif d'insertion remarquablement efficace.**

La FFP souligne donc la nécessité de remobiliser l'ensemble des acteurs autour d'assises de l'insertion socio-professionnelle des jeunes, à l'heure où près de 24% des moins de 25 ans sont à la recherche d'un emploi. La FFP attend d'un engagement politique volontariste et mobilisateur l'impulsion qui permettra de bâtir une culture commune à l'Education nationale, aux entreprises et aux acteurs de l'orientation, dans la promotion de la formation par alternance.

Il est à cet égard préoccupant qu'en 2013 le nombre de nouveaux contrats d'alternance conclus ait atteint un niveau historiquement bas, inédit depuis 2005. 273 000 contrats d'apprentissage et 117 000 contrats de professionnalisation ont été signés par les moins de 26 ans, **soit 390 000 au total, contre 463 000 en 2012.**

Malgré ces chiffres catastrophiques, la loi de finance pour 2014 a encore supprimé 550 millions d'euros d'aides à l'apprentissage en direction des entreprises. **Une action urgente est à mener : la FFP demande une exonération totale de charges pour tous les contrats en alternance au 15 juillet 2014 pour enrayer la chute dramatique des contrats et lancer une dynamique de recrutement avant la rentrée.**

Il est par ailleurs indispensable de mieux adapter l’alternance aux aspirations des jeunes et aux besoins des entreprises. Cela passe par un assouplissement du calendrier des examens, en permettant le passage des diplômes de l’Education nationale tout au long de l’année. Cela nécessite également de repenser ces diplômes vers davantage de modularisation en ouvrant la possibilité de certifications intermédiaires. La FFP est prête à mener des expérimentations en partenariat avec les académies.

Enfin, *a minima*, la FFP appelle à inclure systématiquement dans les contrats d’emploi d’avenir une formation certifiante. Les emplois d’avenir ne seront jamais un outil d’insertion durable des jeunes dans l’emploi s’ils ne sont pas accompagnés d’une action de formation. Il s’agit de dépasser le simple contrat aidé pour faire en sorte qu’il soit un vrai jalon dans le parcours professionnel.

« Pour que la réforme de la formation professionnelle votée le 5 mars 2014 soit véritablement bénéfique pour notre pays, il est indispensable de lui rendre son ambition, au service des publics qui en ont le plus besoin. Pour cela, nous devons promouvoir une vision moderne et exigeante de la formation professionnelle, augmenter l’appétence pour celle-ci et éviter à tout prix l’effondrement de l’alternance. » Jean WEMAËRE, Président de la FFP.

Contact Presse : Yasmine Boulos - 01 44 30 49 16 - yboulos@ffp.org

La FFP (Fédération de la Formation Professionnelle), organisation professionnelle créée en 1991, fédère et représente plus de 400 organismes de formation privés et leurs 2000 établissements. Depuis vingt ans au service de la représentation et de la promotion de l’offre privée de formation – qui couvre près des ¾ des besoins du marché-, la FFP place, au cœur de son action, le développement du professionnalisme de ses adhérents. Acteur majeur du secteur (avec un chiffre d’affaire cumulé de 1.5 milliard d’euros par an), elle agit au plus près des réseaux de décideurs et participe à la détermination des grandes orientations de la formation professionnelle.